

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandant de la gendarmerie
outré-mer

Décision n° 54595 du 13 décembre 2018 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant ambassade »

NOR : INTJ1828721S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 54408 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828657S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2019:

Rouvrais Stéphane

NIGEND : 163211

NLS : 8019990

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 décembre 2018.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,*

L. LUCAS